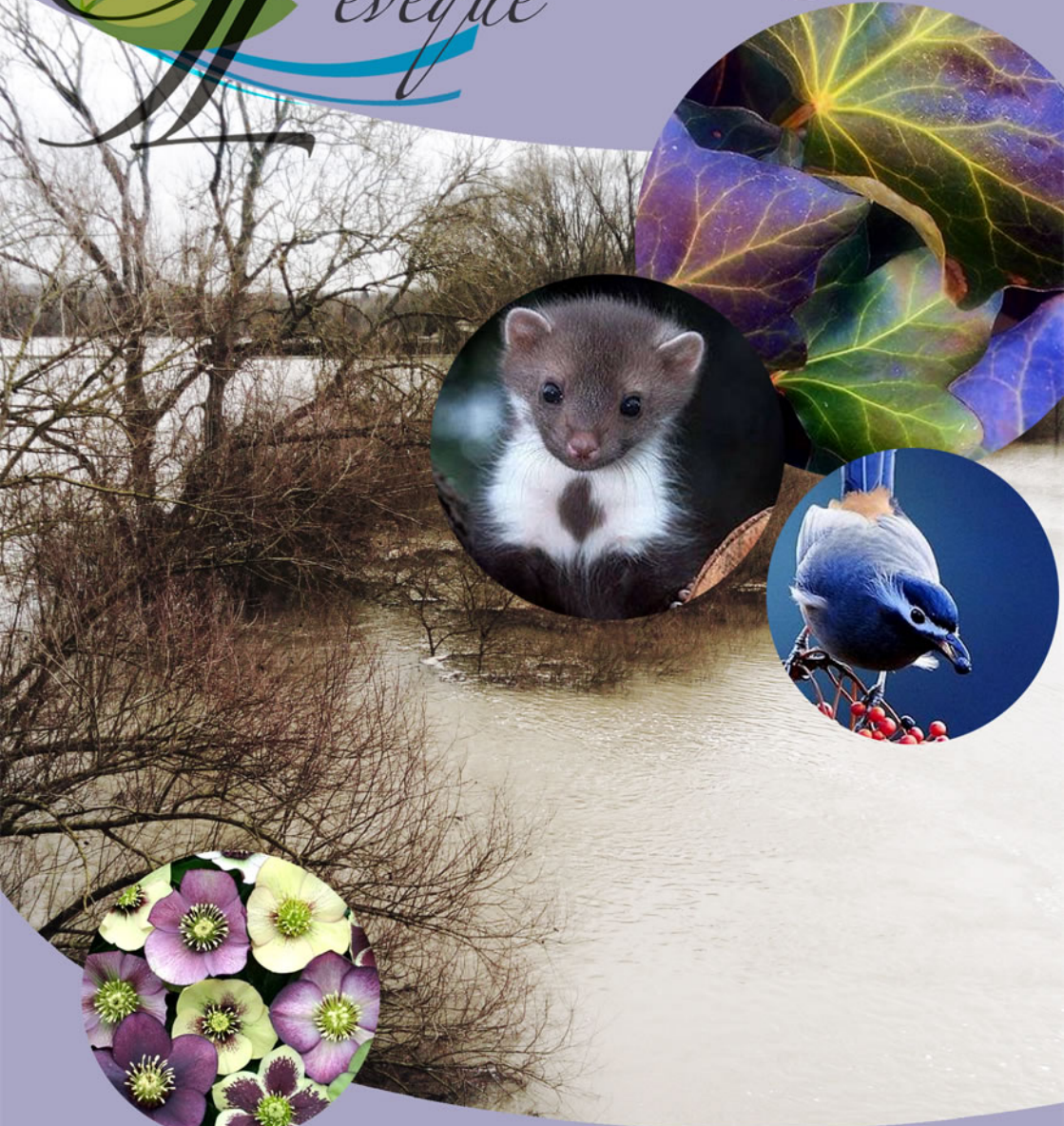


n° 39 janvier, février, mars 2018

Gazette de Germigny l'évêque



«Longue comme des fils sans fin, la longue pluie
Interminablement, à travers le jour gris,
Ligne les carreaux avec ses longs fils gris...»

Émile VERHAEREN , «Les villages illusoires».

**Madame Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal apportent leur soutien à tous les administrés qui ont subi les conséquences de la dernière tempête et de la crue de la Marne.
Soyez assurés de notre présence à vos côtés.**

*L*a lettre du *M*aire

Extrait du discours de Madame le Maire
cérémonie des Voeux du 7 janvier 2018.



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

Je vous adresse, à l'aube de cette nouvelle année, à titre personnel et au nom du conseil municipal, tous mes meilleurs vœux.

Que l'année 2018 vous garde en bonne santé, qu'elle vous permette de vivre en toute quiétude, dans la paix et le bonheur.

Jacques Bénigne BOSSUET disait que le bonheur humain est composé de tant de pièces qu'il en manque toujours ; ce qui est vrai car on ne sera jamais totalement comblé mais au regard de ce que vivent certains, frappés par la guerre, les attentats, la famine, la pauvreté, le deuil, la maladie, nous nous devons de faire la part des choses.

Je veux ici, avoir une pensée pour ceux qui souffrent.

Je souhaite aussi, au-delà de tout clivage, rendre hommage à une personnalité politique, Madame Nicole BRICQ, qui nous a quittés soudainement, qui était toujours présente aux vœux de la commune et qui a fait beaucoup pour notre commune au travers, notamment, de versement de subventions, la dernière en date étant destinée à la pose de nos abris bus.

En ce début d'année, il est coutume de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée et de tracer les perspectives pour l'année à venir.

L'année 2017 est une année positive pour notre commune car même s'il reste beaucoup à faire de nombreuses réalisations ont vu le jour.

Je souhaite associer à cette réussite mes adjoints pour le travail qu'ils accomplissent à mes côtés et leurs conseils éclairés, les membres du conseil municipal pour leur soutien et leur aide dans l'accomplissement de notre mission et le personnel communal pour la qualité de son travail, sa motivation et son implication au service des administrés.

En 2017, la commune a concentré ses efforts sur les bâtiments communaux.

Un effort important a été consacré à la rénovation et mise en sécurité des bâtiments scolaires. Comme promis, l'ancienne cantine a été transformée en centre de loisirs et l'ancien centre de loisirs en local pour les enseignants. Les toitures et gouttières ont été révisées et nettoyées. L'ensemble des bâtiments a été sécurisé par la pose d'une clôture de deux mètres. Les années précédentes, des travaux de reprise en sous-œuvre ont été réalisés, la cour des primaires a été sécurisée et un jeu dans la cour des maternelles a été posé.

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie sont terminés. Nous finalisons les peintures et la pose du revêtement de sol.

Dans l'ancienne salle des fêtes, le plafond a été réparé, une porte a été changée. En 2016, la toiture a été refaite.

Les travaux de ravalement du clocher de l'église ont débuté. L'échafaudage posé est très impressionnant. Le coût des travaux est loin d'être négligeable mais il en allait de la sécurité des usagers et de la préservation du patrimoine historique de notre village.

Nous remercions Monsieur le Président du Conseil département pour la subvention de 30 000 euros qui nous a été accordée.

Nous remercions Monsieur le Président du Conseil département pour la subvention de 30 000 euros qui nous a été accordée.

Nous remercions également Monsieur le Préfet pour les subventions obtenues au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) afin d'aider au financement de notre centre de loisirs et de la mise en accessibilité de la mairie.

En 2017, la commune a également réalisé des équipements sportifs et soutenu les associations dans leurs projets.

Le sport qui est comme chacun sait « bon pour la santé » reste pour nous élus une priorité.

Derrière notre foyer polyvalent, ont été aménagés un terrain de pétanque, une aire de fitness et une aire d'évolution sportive avec des cages de but de football.

Deux placards ont été réalisés dans le foyer polyvalent (un pour le judo et un pour le dessin), le petit local accolé au foyer polyvalent a été mis à la disposition des boulistes.

Une autorisation d'occupation du domaine publique a été donnée à l'association de tennis pour construire un padel. Je remercie l'association pour le financement de cet équipement dont l'implantation est réussie. Il y a très peu de courts de padel en Seine et Marne, ce qui fait de Germigny une commune avant-gardiste en matière de sport.

Les germinois jouissent maintenant de deux beaux espaces de jeux. Ils bénéficient également d'activités de qualité organisées par les associations de notre commune.

Mesdames, Messieurs les Présidents et membres des associations, merci d'apporter de la vie à notre village. Soyez tous assurés de notre soutien et de notre reconnaissance.

En 2017, avec toutes ses manifestations, notre commune est restée festive, conviviale et accueillante ; merci aux élus, aux membres des associations, aux bénévoles qui se sont impliqués dans toutes ces animations.

Venons-en maintenant à nos projets pour l'année 2018.
Il faudra déjà finaliser les travaux engagés en 2017.

Nous espérons pouvoir réaliser les peintures de l'école. Une demande de subvention a été présentée au titre de la DETR 2018.

Nous allons réaliser les travaux de mise en accessibilité des toilettes de l'ancienne salle des fêtes. Nous en profiterons pour les rénover totalement.

Il serait bien aussi de pouvoir faire repeindre l'ancienne salle des fêtes pour la rendre plus agréable, notamment lorsque nous l'utilisons pour les mariages de plus de 20 personnes.

Nous allons réaliser une seconde campagne d'éclairage public avec l'aide financière du SDESM. Tous les luminaires de la Résidence du Parc, soit une trentaine, vont être remplacés par des leds, permettant ainsi des économies d'énergie. La première campagne réalisée en 2015 portait sur le remplacement de 80 ballons fluorescents.

Nous espérons aussi pouvoir réaliser la réfection de l'allée des Noyers. Je vous le certifie, ce n'est pas l'arlésienne, mais nous devons adapter ce projet aux nouvelles contraintes financières imposées aux collectivités locales. Il s'agira d'une réalisation plus simple que prévu, qui assurera la sécurité des enfants, un stationnement suffisant et qui gardera propres, je vous en fais la promesse, les chaussures des parents....

Il y aura également de nouvelles interventions pour reboucher les nids de poule dans nos rues.

Dernier point à aborder : le plan local d'urbanisme que nous espérons finaliser en 2018. La seconde réunion publique a eu lieu le 27 avril 2017. Après cette réunion, un décret paru le 5 mai 2017 est venu changer la donne en redéfinissant les règles d'exigibilité de construction des logements sociaux. Au regard de cette information, le conseil municipal a souhaité retravaillé le règlement et le zonage. Nous restons toutefois prudents face aux évolutions réglementaires constantes qui compliquent la tâche des élus.

Voilà résumés les réalisations de l'année 2017 et les projets pour l'année 2018.

Excellente année 2018.

Bien amicalement.

Aline MARIE - MELLARE

Sommaire

lettre du maire 2 à 5
mairie 6
infos utiles à
travaux 8 à 11
l'intempéries 12 / 13
associations 14 / 15
fêtes fin d'année 16 à 19

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	matin	après-midi
<i>lundi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>mardi</i>	XXX	XXX
<i>mercredi</i>	10h à 12h	XXX
<i>jeudi</i>	10h à 12h	XXX
<i>vendredi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>samedi</i>	10h à 12h	XXX

Permanence de Madame le Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

La CAPM, ayant supprimé la collecte trimestrielle des encombrants, a mis en place une collecte " porte à porte " sur rendez- vous.

Des formulaires où figurent tous les renseignements sont à retirer soit à la mairie, soit en ligne sur le site : <http://germignyleveque.fr/> rubrique ordures ménagères.

**La collecte se fera les mercredis, sauf le premier mercredi du mois.
Faire parvenir votre demande au plus tard le vendredi,
La mairie vous avertira de la date et l'heure de la collecte.**

Etat civil

Naissances :

Emmy Catherine Ruth DESCAMPS née le 12 octobre 2017.

Décès :

Mme Andrée Marcelle DENIZET veuve SIMONNET décédée le 02 octobre 2017 à Meaux

Informations utiles

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, Place de la Palée de 16h à 18h

Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89. Il ne sera pas tenu compte des messages sur le répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant

Accueil périscolaire

matin : **2,50 €** (forfait)

de 16h30 à 18h00 : **3,25 €** (avec goûter)

de 18h à 19h00 : **1,75 €**

(soit 5,00€ de 16h30 à 19h00)

Études surveillées

de 16h30 à 18h00 : **3,25 €**

si garderie de 18h à 19h après les études surveillées + **1,75€**

(réduction de 50% pour le 3^{ème} enfants et les suivants)

Centre de Loisirs

Les périodes de vacances

Journée complète : 18,80 € de 7h00 à 19h00

Forfait une semaine : 65 €

Les mercredis

7h à 19h avec repas : 18,80 €

7h00 à 12h00 sans repas : 8,50€ // 7h00 à 14h00 avec repas: 12.30€

12h00 à 19h00 avec repas : 12.30€ // 14h00 à 19h00 sans repas 8,50€

(réduction de 50% à partir du 3^{ème} enfant et les suivants)

Passeport biométrique et carte d'identité

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou à la mairie de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler 3939 ou vous connecter au site : www.service-public.fr

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : chapiteaux (3m X 6m) : 95 € pour l'un et 180 € pour les deux - location de tables et de chaises possible s'adresser en Mairie.

Location de la salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€, le week-end 500€ (caution de 1500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le week-end 1000€ (caution de 1500€)

Possibilité service de nettoyage en option payante

Eglise Saint Bathélémy

Les travaux de rénovation du clocher de l'Eglise ont débuté mi novembre. L'entreprise CANARD, de Coulommiers a remporté l'appel d'offres concernant cette opération, dont la maîtrise d'Oeuvre complète (étude et suivi de travaux) est gérée par l'Adjoint aux travaux Monsieur rodolphe Cascales épaulé du premier Adjoint Monsieur Alain Briand (une économie de plus de 15 000 euros au passage pour notre commune).

La mission de coordination sécurité prévention santé est assurée par le cabinet Hervé Cerles Conseil.

La durée du chantier prévue est de quatre mois environ.



Au programme des travaux: le piochage du ravalement existant, la pose d'un grillage galvanisé puis la réalisation d'un enduit chaux ciment, le remplacement des abatsons (ensemble des lames inclinées de haut en bas et de dedans en dehors disposées dans les ouies des clochers), le remplacement des ardoises endommagées. La porte sera elle aussi remplacée.

La restauration se fait à "l'existant", notamment pour les modénatures (éléments d'ornement que constituent les moulures et profils des moulures de corniche ainsi que les proportions et dispositions des membres de façade constituant le style architectural).



Afin de reproduire le plus fidèlement possible l'aspect existant des façades, les ravaleurs ont réalisé un reportage photographique précis des 4 façades.



Les ouvriers ont pioché 3 des 4 façades dans un premier temps, afin de conserver la plus belle pour s'en servir de modèle et ne la reprendre qu'une fois les trois autres achevées.

Nous avons pu nous rendre compte que la façade Ouest avait fait l'objet d'une réfection grossière il y a quelques années.

L'enduit est taloché ou écrasé suivant les zones, ce qui va permettre de donner des différences de teinte au ravalement et de mettre en valeur l'édifice.

La Mairie a demandé aux entreprises de s'organiser afin de maintenir certains offices tels que la Messe de Noël.

Les travaux seront achevés sous réserve d'intempéries courant mars.

La Mairie s'est refait une beauté!

Les locaux de la mairie n'avaient pas fait peau neuve depuis plus de 30 ans. La mise en accessibilité de la mairie a permis de réhabiliter la majeure partie des pièces. Le chantier est maintenant terminé. L'accueil se fait désormais par la porte située tout à droite du bâtiment.

Une banque d'accueil PMR a été créée et les bureaux des deux agents administratifs de la mairie ont été réorganisés. Un bureau du maire a été créé pour recevoir les administrés en toute confidentialité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise JOBIN (plaquiste) et l'entreprise TOURET (peinture).

La pose d'un nouveau revêtement de sol pvc antidérapant ainsi que la mise aux normes de l'électricité sont achevés. Les murs de l'ensemble du rez de chaussée et du 1er étage ainsi que de l'escalier menant à la salle des mariages ont été isolés, enduits d'une toile de verre lisse et peints dans des tons doux.

L'agencement et les couleurs choisies forment un espace accueillant et lumineux. Nous remercions le personnel de la mairie pour leur patience au cours des travaux qui s'est accommodé des désagréments inhérents aux différentes phases de la mise en accessibilité. La mairie n'a pas fermé une seule journée et le travail a été accompli avec le même sérieux et la même implication que d'ordinaire.



10

avant...

après !!

Et voici un aperçu de votre nouvelle mairie.



Accueil et bureau des agents administratifs



Bureau de Madame le Maire



Salle de réunion

Espaces verts et cadre de vie

Un début d'hiver particulièrement difficile

2018 a commencé par une météo qui n'a pas épargné notre village. Tempête, arbres déracinés... de nombreux germinois ont eu de mauvaises surprises dans leur jardin et dans leurs rues. Nos arbres n'ont pas été épargnés et de nombreux sont tombés sur des clôtures.



La Marne a largement débordé de son lit, inondant la Place de la Palée et le Monument aux Morts. Les rues de l'église et la rue Saint Fiacre ont été coupées; Et des passerelles en bastinges de bois ont été posés pour que les riverains puissent sortir et rentrer dans leur logement.



Nos cantonniers n'ont pas compté leur temps, au fur et à mesure des intempéries, pour que les conséquences des intempéries affectent le moins possible la vie quotidienne des germinois et du village.

Nous les en remercions vivement.

A l'heure où nous imprimons cette gazette, la décrue de la Marne est annoncée et nous espérons tous que cette inondation n'aura pas causé trop de dégâts aux villageois et aux infra-structures de la commune.

Quelques photos des inondations



Le mots des associations

Roule ma boule

Toute l'équipe de Roule ma boule vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2018. Voici les dates de nos concours:

le 22 avril , le 16 juin en nocturne et le 2 septembre.

Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux.

A bientôt sur le terrain de pétanque !!

Michel, Yannick, Laétitia et Didier (membres du bureau de l'association)

A.G.T.P.

Nous vous souhaitons tous nos voeux sportifs pour 2018!

Les animations au programme du premier semestre

- Séance de Crossfit le samedi 17 février

- En mars, championnat par équipe jeunes (5 équipes Germinoises représentées)

- Tournoi de Padel du Printemps P100: du 22 au 25 mars

- Tournoi Open jeunes: du 13 au 29 avril

- Animation trois raquettes (Beach Tennis, Padel et Tennis) le samedi 07 avril

- En mai championnat interclubs adultes (5 équipes Germinoises représentées)

- Fête de l'école de Tennis: le 06 juin

- Tournoi Open adultes: du 01 juin au 06 juillet

- Soirée Club: le vendredi 06 juillet

Tournoi de Padel de l'été «P 250» du 05 au 08 juillet

Des stages vous sont proposés durant les vacances scolaires (Tennis ou Padel)

Si vous souhaitez découvrir le Padel, vous pouvez réserver le terrain auprès de Jean Pierre au 06 07 01 16 85

Le tarif est de 5 euros de l'heure par personne, du matériel est disponible à la location.

A.M.B.

Samedi 25 Novembre : repas de fin d'année

Un décor champêtre attendait nos convives puisque l'invitation d'AMB proposait de « tomber dans les pommes » pour ce Samedi 25 Novembre.

C'est donc dans la bonne humeur et la convivialité que nous avons clôturé nos activités 2017.



Comité des Fêtes de Germigny

Il y a des animations traditionnelles qui font toujours grand plaisir aux germinois et la dégustation d'huitres ainsi que la soirée de la Saint Sylvestre en font partie.



Ça s'est passé...

Soirée Beaujolais Nouveau 2017

Un vent venu des îles lointaines de la Martinique et des Antilles a soufflé joie et bonne humeur dans la salle des fêtes de Germigny L'évêque, jeudi 16 novembre dernier.

La traditionnelle soirée du Beaujolais Nouveau, organisée par la municipalité, fut pour les germinoises et les germinois présents un rendez-vous festif. Le groupe Gwada K a proposé un spectacle de danses et des chants traditionnels sur les rythmes endiablés des percussions. Et les germinois emportés par la musique ont fait la ronde...

Acras de morue faits maison et frites sur place par Joëlle Dubreuil et Danièle Briand ont ravies les papilles des convives. Le boudin noir antillais finement épicé a flatté les saveurs du Beaujolais nouveau élevé par M. Kugler-Bourguine, maître de chais Domaine des Tourniers 69220 LANCIER.

Bien entendu le Brie de Meaux était aussi au rendez-vous car il n'est point de soirée Beaujolais à Germigny sans ce fleuron de notre région !!



Soirée de Noël du personnel communal.

Le vendredi 8 décembre, Mme Le Maire, ses adjoints et les conseillers municipaux ont organisé et préparé un apéritif dinatoire pour les membres du personnel communal.

Madame le Maire a félicité le personnel pour la qualité de leur travail et leur implication au sein de la commune.



Décorations du village

Félicitons vivement les élèves et les enseignantes de l'école de la Pinède pour avoir si joliment décoré l'école pour les fêtes de fin d'année. Merci aux artistes pour cette belle participation à l'embellissement de la commune.



Arbre de Noël des enfants de la commune

Samedi 9 décembre le Père Noël a rendu visite aux petits germinois qui lui ont offert leur beau dessin pour la circonstance.

Dimanche 10 décembre, Les «Mélody's» ont enflammé leur public par leurs chansons entraînantes, leurs sketches et jeux de rôles qui ont ravis les jeunes spectateurs.

Chaque enfant pouvait ensuite faire un photo avec sa famille avec le Père Noël dans un décor conçu et réalisé par Séverine Wurtz, conseillère municipale.

Les photos, réalisées par Elodie Bello, photographe professionnelle germinoise, ont été offertes par la municipalité aux parents en cadeau souvenir de cette journée particulière.



Repas des aînés offert par la Municipalité

Dimanche 14 janvier, la Municipalité offrait un repas spectacle aux aînés de la commune. Une belle journée de convivialité autour d'un bon repas et animée par une Stéphanie survoltée!!

Pour les absents une bouteille de champagne a été offerte.





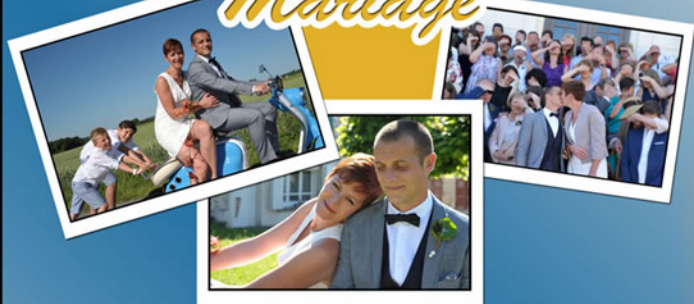
elophoto@orange.fr

E L O
P H O T O

06.80.99.25.11



Mariage



Création



Retouche



Photo Montage

*R*esponsible de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm

*T*irage : 590 exemplaires



*P*our vous informer:

www.germignyleveque.fr

*P*our nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

*P*our nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



*P*our lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple <http://www.flashcode.fr/>